



L'école est finie !.. Et après ?
Diffusion semaine 26, du 23 au 28 juin 2008

Fin juin marque pour de nombreux jeunes le début des vacances scolaires. Certains ont déjà, pour la rentrée prochaine, un parcours tout tracé. Pour les autres, il peut être intéressant d'utiliser cette période estivale pour prendre le temps de s'informer et de construire sa future orientation. Poursuite d'études, réorientation, recherche d'emploi : les Chemins pour l'Emploi vous en disent plus sur les lieux ressources susceptibles de vous accompagner dans votre démarche...

lundi : à situations différentes, lieux ressources différents

Fin juin : l'école est finie ! Et après ? Les vacances me direz-vous... Oui, mais après ?

Si la réponse à cette question n'est pas encore très claire, peut-être serait-il judicieux de mettre à profit la période estivale pour prendre le temps de la réflexion, définir votre projet et envisager les moyens d'y parvenir.

De nombreux jeunes se retrouvent ainsi, à ce moment de l'année, dans une situation de transition pas toujours facile à gérer. Certains, sortis du système scolaire sans qualification, s'interrogent sur leur avenir. D'autres se questionnent sur les débouchés de la filière de formation qu'ils ont choisie ou envisagent une réorientation. D'autres enfin s'apprêtent à entrer dans la vie active.

Il existe, pour les aider à franchir ces étapes importantes, des structures adaptées à chaque situation et susceptibles de les informer, les conseiller et les accompagner dans leurs démarches.

Les *Chemins pour l'Emploi* vous invitent cette semaine à leur rencontre...

mardi : l'Education Nationale se mobilise contre le décrochage scolaire

Chaque année, de nombreux jeunes se retrouvent en situation de fragilité scolaire et risquent de quitter l'école à 16 ans sans solution d'avenir. Il est de la responsabilité de l'Education Nationale de les aider.

En juin, les élèves en difficulté sont ainsi reçus par des conseillers d'orientation psychologues, afin d'envisager les possibilités qui s'offrent à eux.

En septembre, les établissements dresseront un bilan des jeunes restant sans solution : inscrits qui ne se présentent pas, élèves qui « désertent » après la rentrée, jeunes sur liste d'attente... Des Sessions d'Information et d'Orientation pourront alors être organisées pour leur présenter les différentes options : places vacantes en lycée professionnel, apprentissage, redoublement...

D'autres dispositifs comme les Cycles d'Insertion Professionnelle Par l'Alternance existent également.

Il n'est toutefois pas nécessaire d'attendre septembre : que vous soyez parents ou jeunes, n'hésitez pas à contacter très rapidement les équipes pédagogiques de l'établissement fréquenté cette année ou le Centre d'Information et d'Orientation. Vous y trouverez écoute et conseils.

mercredi : Missions Locales, ANPE et AFIJ

La fin de l'année scolaire marque pour de nombreux jeunes le début d'une nouvelle aventure : l'entrée dans la vie active.

Sachez toutefois que vous n'êtes pas seul pour faire face à cette étape importante.

Si vous avez entre 16 et 25 ans, c'est à la Mission Locale qu'il faut vous adresser. Vous y rencontrerez des conseillers qui vous accompagneront dans vos démarches et pourront aussi vous apporter conseils et informations dans les domaines du logement, de la mobilité, de la santé, de la formation et des modalités de recherche d'emploi.

Si vous êtes jeune diplômé de l'enseignement supérieur, l'AFIJ, association pour faciliter l'insertion des jeunes diplômés, peut également vous être d'une aide précieuse.

Il vous est possible, même si vous n'avez jamais travaillé, de vous inscrire à l'ASSEDIC et de vous rendre dans une agence ANPE pour consulter les offres d'emploi et la documentation. Sachez enfin que les missions locales, l'ANPE ou l'AFIJ proposent régulièrement des ateliers consacrés aux techniques de recherche d'emploi, à la rédaction de CV ou à la préparation de l'entretien d'embauche.

jeudi : la Cité des Métiers

L'année scolaire se termine et vous vous interrogez sur votre avenir ? Pourquoi ne pas profiter des vacances pour aller faire un tour à la Cité des Métiers de Limoges et du Limousin ?

Situé 13 cours Jourdan à Limoges, cet espace est spécifiquement dédié aux métiers, à la formation et à la vie professionnelle. Il est structuré en 4 grands pôles : "S'orienter", "Se former", "Changer ou évoluer dans sa vie professionnelle" et "Aller vers l'emploi". Chaque espace dispose de postes informatiques en libre accès et vous offre la possibilité de rencontrer un conseiller spécialisé sans rendez-vous, de façon anonyme et gratuite. La Cité des Métiers met également à disposition de ses visiteurs un fonds documentaire très complet.

Vous n'en ressortirez ni avec une place en formation ni avec un rendez-vous pour un entretien d'embauche, mais avec une vision plus claire de votre projet et des pistes à suivre pour atteindre votre objectif.

Pour en savoir plus : www.citedesmetierslimousin.fr.

vendredi : le Carrefour des Etudiants

Si vous êtes étudiant ou jeune diplômé de l'Université de Limoges et vous questionnez sur votre orientation ou votre entrée prochaine dans le monde du travail, le Carrefour des Etudiants est pour vous !

La plateforme « orientation » vous permettra ainsi de bénéficier des conseils de professionnels pour mieux repérer vos motivations et vos points forts et préciser votre projet.

L'espace « premier emploi » offre la possibilité de participer à des sessions consacrées à l'entretien d'embauche ou aux techniques de recherche d'emploi. Vous pouvez aussi y consulter le fonds documentaire et bénéficier de connexions à internet.

N'hésitez pas à vous adresser à l'Observatoire des Parcours Etudiants pour disposer de plus amples renseignements sur les débouchés professionnels de votre filière, les conditions de recrutement des jeunes diplômés, les secteurs professionnels qui recrutent ou les salaires indicatifs, diplôme par diplôme.

Pour plus d'infos, rendez-vous 88 rue du Pont Saint Martial à Limoges ou connectez-vous sur www.unilim.fr.